



École Saint-Donat
3155, rue Desautels
Montréal (Québec) H1N 3B8
Téléphone : (514) 596-5037
Télécopieur : (514) 596-5038
Service de garde : (514) 596-5039

Conseil d'établissement de l'école Saint-Donat

Notes de séances et projet de procès-Verbal

Réunion présentielle du 13 avril 2023 à 18h30-Séance ordinaire Séance 22-23-5

No	Sujet
1	<p>Prise des présences et vérification du quorum</p> <ul style="list-style-type: none">- Julie Dumais - représentante des professeur – substitut-Benoît Demuy - représentant des parents - vice-président – président par intérim - président-Annie Fréchette – Représentante de la communauté-Marie-Claude Giguère - représentante des professeurs-Djamila Meghzi - représentante du personnel de soutien-Nadia Nait Alamara- représentante des professeurs-Julie Gauthier – représentante des parents-Marie-Claude Giguère - représentante des professeurs-Geneviève Robert - représentante des parents – secrétaire-Hanan Touihri - représentante des parents-Kathe Villeneuve - représentante des parents – secrétaire – vice-présidente <p>Absent :</p> <ul style="list-style-type: none">-Marylène Brault- Représentante de la communauté-Annie Viel - Représentante des professeurs <p>Aussi présent :</p> <ul style="list-style-type: none">-Yannick Dupont – directeur <p>Membre du Public présent</p> <ul style="list-style-type: none">-Ariane Dubé-Breault, stagiaire en enseignement à l'école-Alexandre Mckenzie Faucher, stagiaire en enseignement à l'école-Louise Outland- directrice adjointe école Eulalie-Durocher

	<p>Constatation du quorum et début de la séance : 18h40</p>
2	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Benoît Demuy propose d'amender la proposition d'ordre du jour par l'ajout du point 16 « Question du public afin de respecter notre régie interne et de déplacer le point « Sécurité des enfants: augmentation des autobus et enjeux pour le débarquement le matin – présentation du point » dans la rubrique « Autres points (12).</p> <p>Appuyé par Hanen Touihri</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.</p> <p>Proposé par Marie-Claude Giguère</p> <p>Appuyé par Nadia Ait Alamara</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
3	<p>Élections suite à une démission (le cas échéant)</p> <p>Suite à la démission de Mathieu Lafond membre représentant des parent membre du CE et du poste de président, il y a eu nomination d'un nouveau parent en remplaçant parmi les parents substitués. Les parents ont désigné Mme Julie Gauthier conformément à la Régie interne.</p> <p>Considérant que le parent démissionnaire occupait la fonction de président du CE, une élection d'un nouveau président est faite.</p> <p>Monsieur Benoît Demuy a été proposé au poste de président par Hanen Touihri. Aucune n'autre proposition n'est faite. Monsieur Benoît Demuy accepte le poste de président et est élu par acclamation</p> <p>Mme Kathe Villeneuve a été proposée par Julie Gauthier au poste de vice-président et accepte le poste. Aucune n'autre proposition n'est faite. Mme Kathe Villeneuve accepte le poste de vice-présidente et est élue par acclamation.</p> <p>Mme Geneviève Robert se propose comme secrétaire. Aucune n'autre proposition n'est faite. Mme Geneviève Robert accepte le poste et est élue par acclamation</p>
4	<p>Mot de la présidence</p> <p>Benoît Demuy salue l'assemblée. Il lui fera plaisir de continuer à travailler pour les élèves de Saint-Donat et toute sa communauté scolaire. Il a appris il y a tout juste</p>

	<p>une semaine devait présider la séance de ce soir, mais il est confiant que tout se passera bien.</p>
5	<p>Mot du directeur</p> <p>L'école compte maintenant 439 enfants, (335 à l'enseignement régulier, 102 en classe d'intégration). Elle évolue.</p> <p>Remercie l'orthopédagogue pour son bon travail ainsi que toutes l'équipe école dans son appui dans les dossiers lié aux troubles du comportement.</p>
6	<p>Résolution d'intronisation de la personne représentante des parents remplaçante</p> <p>Il est proposé que le CÉ prenne acte de l'intronisation de Julie Gauthier jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'année comme parents membres du CE.</p> <p>Appuyé par Julie Dumais Adopté à l'unanimité</p>
7	<p>Adoption des deux procès-verbaux</p>
7.1	<p>Séance 22-23-3 du 14 décembre 2022</p> <p>Des modifications sont demandées :</p> <p>Benoît Demuy propose les amendements suivants :</p> <p>Correction du titre « <i>Notes de séance et projet de procès-Verbal</i> » pour y inscrire plutôt « Procès-Verbal ».</p> <p>Correction du chiffre de la séance inscrit actuellement « 22-23-1 » pour y inscrire plutôt « 22-23-2 ».</p> <p>La proposition est appuyée par Marie-Claude Giguère</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Au point 6.4, Monsieur Yannick Dupont demande le retrait de la phrase : « <i>Kathe Villeneuve demande les portraits de classes pour le comité de pilotage.</i> »</p> <p>L'amendement est proposée par Marie-Claude Giguère</p> <p>Appuyé par Nadia Ait Alamara</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>

Au point 6.4, Monsieur Yannick Dupont propose le retrait de la section :

« Madame Hanen Touihri demande des détails sur le fait que la priorité visée et proposé par la direction a changé depuis le dernier comité de pilotage des parents. On est passé de la réussite scolaire de tous les élève à la réussite en français. Elle demande que les objectifs prioritaires du projet éducatif ne soit pas annoncé mais décidé par tous les membres du CÉ. »

Hanen Touihri suggère une modification du contenu plutôt que le retrait. La proposition d'amendement suivante est formulée par Marie-Claude Giguère :
Remplacer le segment par *« Hanen demande des détails sur les priorités visées suite aux données présentées par la direction. »*

L'amendement est proposé par Marie-Claude Giguère

Appuyé par Nadia Ait Alamara

Adopté à l'unanimité

Au point 6.4, Mme Marie-Claude Giguère demande de modifier le terme « CPEPE » par le terme « les enseignants ».

Proposé par Marie-Claude Giguère

Appuyé par Nadia Ait Alamara

Adopté à l'unanimité

Au point 10.1, Monsieur Dupont demande le retrait de cette section : *« Le tout doit être une préoccupation de l'école et doit se refléter dans le projet éducatif. C'est un certain désaveu du système public ou un indice que ce qui est constaté du système public au primaire ne correspond pas au aspiration de la clientèle scolaire. On doit participer à corriger cela et le projet éducatif doit y participer. »*

L'amendement est proposé par Marie-Claude Giguère

Appuyé par Geneviève Robert

Adopté à l'unanimité

Au point 12, Monsieur Dupont demande le retrait de cette section : *« étant donné que le temps de 1h30 sur la même matière ne tient pas compte des besoins et capacités des élèves à maintenir leur attention. Il est également souligné que cette organisation de la répartition du temps de l'anglais n'est pas habituelle dans les écoles. Il est*

	<p><i>également souligné que les élèves ne font pas 1h30 consécutive dans les autres matières habituellement. »</i></p> <p>L'amendement est proposé par Marie-Claude Giguère</p> <p>Appuyé par Kathe Villeneuve</p> <p>Benoît Demuy propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié</p> <p>Appuyé par Marie-Claude Giguère</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
7.2	<p>Séance 22-23-4 du 9 février 2023</p> <p>Benoît Demuy propose modifications les amendements suivants :</p> <p>Correction du titre « <i>Notes de séance et projet de procès-Verbal</i> » pour y inscrire plutôt Procès-Verbal.</p> <p>Correction du chiffre de la séance inscrit actuellement « 22-23-2 » pour y inscrire plutôt « 22-23-3 »</p> <p>La proposition est appuyée par Marie-Claude Giguère</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Au point 6.1.3, Monsieur Dupont demande le retrait de la section suivante : <i>Les dates proposées sont les mêmes que celles du CÉ et une heure précédente le début du CÉ tout en réservant la possibilité d'ajouter des dates de rencontre afin de s'assurer que toutes les questions et les enjeux précèdent l'adoption du Projet éducatif soient traités.</i></p> <p>Amendement proposé par Marie-Claude Giguère</p> <p>Appuyé par Hanen Touihri</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
8	Points en suivi
8.1	<p>Projet éducatif 2023-2027</p> <p>8.1.1 Projet éducatif : Retour sur le comité de pilotage :</p> <p>Le premier comité de pilotage a eu lieu précédent le CE.</p> <p>Benoît Demuy propose la création d'un google drive et d'un google doc commun afin de partager nos sources et nos inspirations et de permettre `</p>

	<p>à celles et ceux qui le désirent d'y inscrire leurs idées. Le tout afin de rendre le comité de pilotage plus efficace.</p> <p>Kathe Villeneuve va créer le Google doc et le Google drive</p> <p>8.1.2 Élaboration de la section contexte du Projet éducatif 2023-2027</p> <p>Un document de travail de type google doc sera créé et partagé à tous les membres du comité de pilotage d'y accéder. Il sera possible d'y ajouter ses idées afin que ceux-ci soient discutées lors des rencontres du comité de pilotage.</p> <p>8.1.3 Disponibilité en ligne du projet éducatif précédent :</p> <p>Benoît Demuy se demande pourquoi l'ancien projet éducatif n'est plus disponible sur le site de l'école. Monsieur Dupont nous informe que la CSSDM fait une refonte du site internet contenant les précédents projets éducatifs. Monsieur Dupont transmettra aux membres du CE l'ancien document du projet éducatif afin qu'il soit possible de s'y référer.</p>
8.2	<p>Mise à l'horaire de la séance 22-23-4 n'ayant pas été tenue le 15 mars 2023</p> <p>La date du 17 mai est proposée pour remplacer la séance précédemment annulée. Proposé par Benoit Demuy Appuyé par Marie-Claude Giguère Adopté à l'unanimité</p>
8.3	<p>Mise à jour du site internet de l'école quant aux informations et documents du CÉ (composition, rapport annuel et PV)</p> <p>Benoît Demuy demande si la mise à jour du site internet de l'école pourra être effectuée prochainement. Considérant les différentes priorités actuelles, Yannick Dupont nous informe qu'il n'a pu s'y consacrer. Il en profite pour nous informer de l'ajout prochain d'une direction adjointe et que ce mandat lui sera attribué. Monsieur Dupont nous informe également qu'il sera de retour également comme directeur.</p>
8.4	<p>Ancienne cour d'école, traçage et panier de basketball;</p> <p>Monsieur Dupont mentionne que le traçage de l'ancienne cour d'école s'effectuera à la fin juin. Pour le dossier de l'installation des paniers de basketball, monsieur Dupont nous informe que le projet n'a toujours pas été attribué à un responsable de projet au sein de la ressource matérielle du centre de service scolaires.</p>

	<p>Benoît Demuy propose que le CE fasse une résolution qui sera envoyé au directeur des ressources matériels pour demander que les paniers de Basket Ball soient installés d’ici à l’été et cette résolution soit envoyé par la secrétaire.</p> <p>Considérant que le Conseil d’établissement de l’école primaire Saint-Donat a résolu lors de l’année scolaire 2021-2022 de contribuer à financer l’achat de panier de basketball à même le fond 4;</p> <p>Considérant que ces paniers de basketball seront une addition au bien-être des écolières et écoliers;</p> <p>Considérant que des efforts importants ont été fait par l’équipe école afin de faire des recherches et acquérir les paniers de Basketball;</p> <p>Considérant que les paniers ont été acquis par l’école et y sont entreposé;</p> <p>Considérant que les paniers ne peuvent être installés tant que le CSSdM n’y donne pas son aval;</p> <p>Considérant que la communauté scolaire attend depuis près d’un an que le Centre de service fasse le nécessaire pour que les paniers soient installés;</p> <p>Il est résolu de rappeler le présent dossier au Centre de service scolaire, de leur demander de faire en sorte que les paniers de Basketball soient installés avant la fin de la période de classe de la présente année scolaire et d’acheminer la présente résolution à monsieur François Chaput, directeur général adjoint au ressources matérielle du CSSdM et à madame Isabelle Gélinas, directrice générale</p> <p>Proposé par Nadia Ait Alamara</p> <p>Adopté par Djamila Meghzi</p> <p><i>Adopté à l’unanimité</i></p>
9	Points d’adoption
9.1	<p>Service de photos 23-24 (service extra-scolaire) (Art. 90 et 110.3 LIP)</p> <p>Deux entreprises soient la Boîte blanche et la Pomme verte sont proposées au membre du CÉ en ce qui concerne la photo d’école pour l’année 2023-2024. Un vote est effectué pour le choix final. Il a été voté à majorité que l’entreprise la Pomme Verte aura le contrat pour les photos scolaires 2023-2024.</p>

	<p>Il est proposé de changer de compagnie de photographie pour l'année scolaire 2023-2024 et d'opter pour la Pomme Verte</p> <p>Proposé par Hanen Touihri</p> <p>Appuyé par Nadia Nait Alamara</p> <p>Adopté à majorité</p>
9.2	<p>Changement SDG 23-24</p> <p>Monsieur Dupont nous mentionne que la responsable du service de garde Mme D'Agosta souhaite transformer le service de garde pour un service de garde intégré. Les différences entre les 2 modèles sont exposées au membre du CE :</p> <p>Ratio actuel : 1/35 vs 1/20 service intégré</p> <p>Poste surveillant ou éducateur vs éducateur uniquement</p> <p>Attestation de premier soin obligatoire</p> <p>Participation obligatoire aux réunions</p> <p>Des questions sont posées concernant les frais ou impacts pour les parents. Aucun changement pour les frais de services de gardes. Considérant les effets positifs de l'organisation du service de garde en SDG intégré, les membres du CE proposer d'accepter ce changement.</p> <p>Proposé par Hanen Touihri</p> <p>Appuyé par Djamilia Meghzi</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
10	<p>Points d'approbation</p>
10.1	<p>Grille matières 2023-2024 et modalités de mise en œuvre du régime pédagogique en lien avec celle-ci (Art. Art. 86 et 89, 84, 89 et 110.2 LIP)</p> <p>La direction a envoyé la grille matière lundi dernier (voir annexe 1). Il s'agit de la même grille matière que l'an dernier pour le secteur « régulier. » Il y a aussi une nouvelle grille pour le secteur de l'intégration.</p> <p><i>Il est proposé d'approuver la grille-matière ainsi que les modalités de mise en œuvre du régime pédagogique en lien avec celle-ci tel que proposé par la direction (voir annexe 1)</i></p>

	<p>Proposé Marie-Claude Giguère Appuyé Nadia Nait Alamara</p> <p>Rejetée à majorité</p> <p>Il est confirmé par la présidence et la direction que cette dernière devra soumettre une nouvelle proposition au Conseil.</p> <p>Il est nommé par les membres du Conseil que, comme il avait été apporté et discuté à la séance de décembre 2022, que la grille matière ne peut être approuvée tel que présentée du fait que, pour ce qui a trait à l'anglais langue seconde de quelques préoccupations dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1h30 en continu, que le bloc de matière soit interrompu par une pause ou non, est une longue période pour les écoliers, principalement pour l'enseignement de l'anglais langue seconde. Le tout en lien avec leur capacité d'attention et de maintien de l'intérêt. Le tout peut aussi engendrer des difficultés de gestion de classe pour l'enseignant spécialiste -Avec les besoins et les caractéristiques des élèves de Saint-Donat, il est préférable d'avoir 2 périodes de 1 h dans l'apprentissage d'une langue; -Il est souhaitable d'avoir 2 périodes de 1h par semaine afin de favoriser une meilleure assimilation de la langue et le développement d'un meilleur lien entre l'enseignant et les élèves ce qui engendre un meilleur intérêt pour la matière; -Certains parents mentionnent être préoccupé par le fait que leurs enfants rapportent, et ce depuis quelques années, ne pas apprécier la formule d'enseignement de l'anglais langue seconde tel qu'existante; -La période de 90 minutes en est une très peu utilisée dans les autres écoles du CSSDM pour les cours d'anglais
10.2	<p>Services complémentaires 23-24 (Art. 88 et 110.2 LIP)</p> <p>Les changements suivants aux services complémentaires sont proposés pour approbation soit :</p> <p>Augmentation de 5 jours à 9 jours/semaine en éducation spécialisé</p>

	<p>Augmentation de 5 jours à 10 jours/semaine en orthopédagogie ortho</p> <p>Augmentation de 2 jours à 3 jours/semaine en orthophonie</p> <p>Ajout ½ jours/semaine en soutien linguistique</p> <p>Diminution à 1,5 jour/semaine en psychoéducation</p> <p>Proposé par Djamila Meghzi</p> <p>Appuyé par Kathe Villeneuve</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
11	Points de consultation
11.1	Nil
12	Autres points
12.1	<p>Sécurité des enfants: augmentation des autobus et enjeux pour le débarquement le matin – présentation du point</p> <p>Certains parents se préoccupent de la sécurité des enfants le matin au niveau du débarcadère étant donné l'augmentation du nombre d'autobus occasionné par l'augmentation du nombre d'élève cette année. Les autobus se stationnent parfois en double pour faire descendre les enfants étant donné que le débarcadère n'est pas suffisamment grand. Monsieur Dupont communiquera avec le policier socio communautaire et s'informerá des démarches pour faire agrandir l'espace réservé au débarcadère.</p>
12.2	<p>Résolution du comité de Parents des écoles de Montréal sur les enjeux de sécurité aux abords des écoles</p> <p>Benoît Demuy demande que le CE appuie une résolution du comité de Parents des écoles de Montréal concernant la sécurité aux abords des écoles qui sera envoyé à la mairesse de la ville de Montréal. Après nous en avoir fait la lecture, les membres du CE propose d'adopter la résolution.</p> <p>Il est proposé d'appuyer intégralement la résolution du comité de Parents de écoles de Montréal (annexe 2</p> <p>Propose par Benoît Demuy Appuyé par Djamila Meghzi Adopté à l'unanimité</p>

13	Points d'information
13.1	<p>Formation sur le Plan d'intervention suivi par la représentante des parents Kathe Villeneuve offerte par le regroupement des comités de parents</p> <p>Mme Villeneuve partage les informations qu'elle a eu de la formation sur le plan d'intervention auquel elle a assisté. Elle retient entre autres l'importance de la participation des parents au processus d'élaboration du plan d'intervention qui se veut une démarche de concertation. Elle invite les membres de l'équipe école à une réflexion face à la démarche d'élaboration du plan d'intervention étant donné son expérience personnelle très variable pour ses deux enfants.</p>
13.2	<p>SDG</p> <p>Processus d'inscription pour l'année suivante est terminé en ligne et les inscriptions via un formulaire papier demeurent possible.</p> <p>Lors de la journée pédagogique du 21 avril, une sortie au FunTropolis aura lieu. Celle-ci a suscité un grand intérêt, on compte 135 élèves inscrits. Deux autres journées pédagogiques demeurent au calendrier scolaire, mais une journée sera reprise étant donné le nombre de congé pour tempête.</p> <p>Il y aura une activité opéra le 1,8, 15 mai pour les élèves de 3^{ième} et 4^{ième} année.</p>
13.3	<p>JE Passe partout</p> <p>Mme Fréchette mentionne que 33 élèves sont suivis par leur organisme. Il soulève la collaboration de l'équipe-école et les remercie. Elle souligne les 8 ans de collaboration avec l'école St-Donat.</p> <p>Elle mentionne plusieurs projets organisés comme la fête de la lecture le 20 mai de 10h-16h, les camps pédagogiques dans les camps de jour dont crc st-donat, l'opération sac à dos entre le 14-18 août.</p>
13.4	<p>OPP</p> <p>Benoît Demuy informe le CE que l'OPP est en recrutement de nouveaux parents. Des activités sont organisées de leur côté comme une corvée pour nettoyer la cours, des activités pour la participation au cube d'énergie. Pour permettre l'achat de collation pendant les activités organisées, l'OPP demande un budget de 100\$.</p> <p>Une résolution est proposée de transférer du fond 4 du budget un montant de 100\$ au budget de l'OPP.</p> <p>Proposé par Benoît Demuy Appuyé par Hanen Touihri</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>

14	Affaires internes
14.1	Reprise de la pratique de la transmission des notes de rencontre Benoît Demuy demande s'il est possible de rendre de nouveau accessible les procès-verbaux aux parents de l'école St-Donat. Monsieur Dupont s'occupera de rendre les procès-verbaux de nouveau accessibles.
15	Varia Nil
16	Question du publique Nil
	Levée de la séance L'ordre du jour étant épuisé Benoît Demuy lève la séance à 20h58

ANNEXE 1

ÉCOLE SAINT-DONAT GRILLE-MATIÈRES 2023- 2024

ÉCOLE SAINT-DONAT	1ER CYCLE	2E CYCLE	3E CYCLE
	2023-2024	2023-2024	2023-2024
PRIMAIRE			
<i>DOMAINE DES LANGUES</i>			
français	600	540	540
anglais (spécialiste)	60	90	90
TOTAL	660	630	630
<i>DOMAINE DE LA MATH., SCIENCE ET TECH.</i>			
mathématique	510	450	450
science et technologie		60	60
TOTAL	510	510	510
<i>DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL</i>			
géographie		60	60
histoire			
éducation à la citoyenneté			
TOTAL	0	60	60

DOMAINE DES ARTS			
arts plastiques	60	60	60
art dramatique (spécialiste)	90	60	60
TOTAL	150	120	120
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL			
éducation physique (spécialiste)	120	120	120
éthique et culture religieuse	60	60	60
TOTAL	180	180	180
TOTAL PÉRIODE ÉDUCATIVE (25 heures/1500 min.)	1500	1500	1500

PRÉSCOLAIRE			
ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE			
Interagir, communiquer, agir plan moteur/sensoriel			1380
construire sa compréhension du monde, mener projet			
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL			
éducation physique (spécialiste)			60
TOTAL			1440

ÉCOLE Saint-Donat
GRILLE-MATIÈRES 2023-2024
ACCUEIL
PRIMAIRE

ÉCOLE LOUIS-DUPIRE	ACCUEIL PRIMAIRE 2023-2024
---------------------------	---

PRIMAIRE	
DOMAINE DES LANGUES	
français	700
TOTAL	700

DOMAINE DE LA MATH., SCIENCE ET TECH.	
mathématique	430
TOTAL	430

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL	
géographie	
histoire	
éducation à la citoyenneté	
TOTAL	0

<i>DOMAINE DES ARTS</i>	
arts plastiques	100
arts dramatiques	90
TOTAL	190
<i>DÉVELOPPEMENT PERSONNEL</i>	
éducation physique	180
éthique et culture religieuse	
TOTAL	180
TEMPS NON RÉPARTI	
TOTAL PÉRIODE ÉDUCATIVE (25 heures/1500 minutes)	1500

Annexe 2



RÉSOLUTION à propos de la sécurité aux abords des écoles

CONSIDÉRANT qu'une résolution sur les enjeux de la sécurité aux abords des écoles a été déposée et adoptée à l'unanimité par le Conseil des commissaires du 26 septembre 2018, demandant également la rédaction d'un mémoire sur le sujet ;

CONSIDÉRANT qu'à la fin de l'année 2018 l'administration Plante s'est engagée dans la stratégie «Vision zéro», mouvement visant à éliminer les morts et blessés graves chez les piétons et les cyclistes ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal a émis en février 2019, en collaboration avec le Comité de parents, un mémoire sur la sécurité aux abords des écoles ;

CONSIDÉRANT que la Commission de la sécurité publique de Montréal a remis en mars

2019 ses recommandations sur la sécurité aux abords des écoles dont, entre autre, de « revoir le budget attribué à l'embauche de brigadières scolaires afin de répondre aux besoins identifiés » et suggère au SPVM de communiquer chaque année aux arrondissements et villes liées les intersections qui seront surveillées, le niveau de dangerosité des intersections, le nombre de demandes de brigadières et les motifs pour accepter ou refuser celles-ci ;

CONSIDÉRANT que l'administration Plante a présenté, également en mars 2019, un plan d'action pour la stratégie « Vision zéro » et que l'une des 22 actions avancées propose d'encourager les trajets sécuritaires jusqu'à l'école, notamment en misant sur les brigadières scolaires ;

CONSIDÉRANT qu'il y a actuellement 521 traverses sur le territoire du CSSDM, un nombre qui n'a pas changé depuis 20 ans malgré une forte augmentation du nombre d'élèves et que l'ajout de toute traverse scolaire doit automatiquement mener à la disparition d'une autre ;

CONSIDÉRANT que les enjeux de la sécurité des déplacements autour des écoles du Québec doit être une priorité absolue mais que rien n'a avancé sur ce dossier depuis mars 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2022 une jeune écolière ukrainienne est décédée après avoir été happée par une automobile alors qu'elle s'en allait à pied à son école ;

CONSIDÉRANT qu'en janvier 2023, à la suite de cette tragédie, la Ville de Montréal a annoncé la sécurisation de 50 lieux fréquentés par des enfants dans 13 arrondissements ;

Il est proposé par Ulrich Habay, avec l'appui de Dominique Saumur, et adopté à l'unanimité que le Comité de parents des écoles de Montréal :

- **DEMANDE** à la ville de Montréal de préciser l'échéancier et les actions prévues pour ce projet de sécurisation ;
- **DEMANDE** à la ville de Montréal d'assurer la sécurité aux abords de TOUTES les écoles du territoire ;
- **DEMANDE** à la ville de Montréal que le budget du SPVM pour les brigadières scolaires soit augmenté pour permettre la création de nouvelles traverses, en corrélation à l'augmentation de la fréquentation des élèves du territoire et de l'achalandage routier de l'île de Montréal ;
- **DEMANDE** à la ville de Montréal que le budget du SPVM permette d'avoir des interventions policières plus fréquentes autour des écoles pour le respect du code de la route ;

- **DEMANDE** d'améliorer la collaboration entre les écoles et les poste de quartier en établissant une ligne directe entre eux afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de situation anormale ;
- **DEMANDE** de mettre en place l'interdiction d'arrêt ou stationnement de camions ou camionnettes sur les rues aux abords des écoles durant les heures de rentrée ou sortie permettant ainsi aux automobilistes de mieux voir les panneaux de signalisation ;
- **DEMANDE** à la ville de Montréal de sensibiliser les élu.es, tous les employés des arrondissements et les policiers à l'enjeu de la sécurité aux abords de TOUTES les écoles et de considérer le critère de sécurité dans leurs décisions ;
- **DEMANDE** aux arrondissements de la ville de Montréal d'accélérer les actions d'augmentation du niveau de sécurité des aux abords des écoles, distinctivement et avant les actions de sécurité prévues aux reste des territoires ;
- **DEMANDE** d'établir une collaboration entre le MTQ, le service de police de Montréal, le Centre de services scolaire de Montréal, les écoles et leur conseil d'établissement afin de planifier des mesures de sécurité supplémentaires lorsque des travaux majeurs peuvent affecter la circulation aux abords des écoles ;
- **DEMANDE** d'inclure la sécurité aux abords des écoles et l'aménagement urbain nécessaire dans la planification de la construction d'une nouvelle école ou d'une annexe ;
- **DEMANDE** l'appui des conseils d'établissement à la présente résolution ;
- **DEMANDE** l'appui du Centre de services scolaire de Montréal et le dépôt de celle-ci au conseil d'administration qui suivra son adoption.

Yannick Dupont,
directeur

Benoît Demuy
président du Conseil d'établissement